

L'expérimentation nationale « Évaluation sans notes »

Une expérimentation nationale

La [note de service](#) DGER/SDPFE/2019-830 du 17 décembre 2019 a renouvelé le **dispositif des expérimentations pédagogiques** avec une distinction entre :

- **les expérimentations régionales** : Les expérimentations pédagogiques régionales proposent un cadre et un soutien de la DRAAF/SRFD aux établissements souhaitant développer une démarche pédagogique innovante dans le cadre des espaces offerts par les référentiels et de l'autonomie des établissements.
- **les expérimentations nationales** : les expérimentations nationales visent à explorer finement une thématique, dans plusieurs situations, en accord avec le comité national d'expertise de l'innovation pédagogique, afin d'en dégager des principes d'action et des préconisations profitables à l'ensemble de la communauté éducative.

En janvier 2020 la DGER a engagé, par un [appel à manifestation d'intérêt](#), une expérimentation pédagogique nationale sur le thème « **Évaluation sans notes** ».

*« A travers ce thème la DGER souhaite expérimenter un **système d'apprentissage moins normatif** afin de **redonner confiance** à des **jeunes en difficulté scolaire**, de permettre une **modification profonde** des **pratiques pédagogiques** des enseignants et de donner un **statut positif à l'erreur** ».*

*« Ces expérimentations ne peuvent toutefois **pas déroger** à la*



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
« EXPERIMENTATIONS PEDAGOGIQUES »
auprès des établissements d'enseignements agricoles

délivrance de notes pour les apprenants engagés dans des processus de sélection sur dossier ou de diplomation. C'est pourquoi les niveaux de classe de 3^{ème} ainsi que les cycles terminaux du baccalauréat général et des baccalauréats technologiques et professionnels en sont exclus ».

Les établissements engagés

Cinq établissements ont été retenus.

- **Le LEGTA Georges Desclauze à Saintes (17)** : Comment intégrer l'évaluation sans note dans le dispositif de la « classe coopérative » de seconde générale ? Comment : Renforcer l'envie et l'autonomie du jeune, afin de le rendre davantage acteur de son parcours, et de donner du sens à ses apprentissages ; Transformer l'évaluation « sanction » en évaluation au service des apprentissages ; Se servir de l'erreur comme d'un outil pédagogique ; Renforcer l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs.
.
- **Le lycée de Bréhoulou à Fouesnant (29)** : La finalité de l'action est de construire une démarche outillée pour aider les apprenants de la seconde Bac Pro CGEA à développer leur estime et leur confiance en soi, à ce qu'ils se rendent compte de leurs progrès et de leurs marges de progrès. En les aidant à donner du sens aux apprentissages, mais aussi à mesurer l'efficacité de leurs efforts, nous pensons pouvoir leur donner envie de s'investir dans les activités proposées par leurs enseignants
.
- **L'EPLEFPA de Sées (61)** : Développer un « écosystème de la réussite », c'est-à-dire un dispositif d'accompagnement dans lequel les étudiants des classes de BTSA GPN GE vont accroître leur engagement personnel pour mieux réussir et s'engager dans la vie professionnelle.

- **Le Lycée Félix KIR à Plombières lès Dijon (21)** : Il s'agit pour l'équipe de faciliter la transition entre le collège et le lycée, de restaurer la motivation des élèves de la classe de seconde professionnelle vente en travaillant autrement avec eux, afin de mettre au travail ces élèves en rupture avec le système scolaire et en travaillant sur les savoirs être et faire.
- **Lycée agricole et viticole d'Orange (84)** : Parvenir à installer des dynamiques de classe positives dans la classe de Seconde professionnelle « Conseil – Vente en Produits Alimentaires » pour favoriser les apprentissages, développer les compétences psychosociales des apprenants et rendre les élèves acteurs de leur formation.

Une démarche accompagnée

Cette expérimentation va se dérouler sur **une durée de trois ans**. Chaque établissement bénéficie d'un **soutien** de la part de la **DGER** sous forme de décharge horaire.

Un **accompagnement** de chaque projet est effectué par les **ENA**, (Établissements Nationaux d'Appui) et **l'Inspection de l'Enseignement Agricole**. Chaque établissement est accompagné par un **binôme d'accompagnateurs**, le plus souvent composé par un représentant de l'IEA et d'un ENA.

Les **chercheurs** en sciences de l'éducation membres du **Comité national d'expertise de l'innovation pédagogique** sont associés à cette démarche.

Des **regroupements** et des **formations** permettront de faire **travailler ensemble** les établissements, de **fédérer** et de développer plus de collaborations et de **mise en réseau**.

Le déroulement de l'action

L'année scolaire 2020 – 2021 a permis un démarrage des projets. Chaque établissement est engagé dans un travail de **diagnostic et de problématisation**. En effet, cette **expérimentation** prend appui sur chaque **situation locale**. Il est important d'objectiver en quoi l'évaluation **pose question aux enseignants** et en quoi l'évaluation serait un **frein à la motivation des apprenants**. Ce travail permettra au printemps 2020 d'élaborer des **propositions d'actions**, à mettre en œuvre dès la rentrée 2021.

En 2023 plusieurs témoignages illustrent sur Pollen le résultat de cette expérimentation :

[Apprendre à questionner et à analyser le travail pour expliciter sa « SPV » au Lycée de Sées](#)

[Les témoignages des étudiants et de l'équipe pédagogique engagés dans l'AMI évaluation sans note au lycée de l'Orne](#)

[Construire collectivement -étudiants/enseignants- un open badge sur la coopération au lycée de Sées en « brain trust »](#)

[Comment s'entraîner à évaluer ses compétences ? Exemple d'activité dans le cadre de l'expérimentation évaluation sans note au lycée de Fouesnant](#)